

PROCES VERBAL de l'assemblée Générale du 26 novembre 2024. Association Apresfreescale.

L'assemblée générale de l'association APFSL s'est tenue le 26 novembre 2024 à 18h45 dans la salle Albert Camus dans la commune de Cugnaux, 31270.

Le vote a été effectué comme chaque année de manière informatique.

Le nombre d'adhérents ayant pris part au scrutin est de **286**. Nous avons obtenu le quorum sur tous les points soumis. Les résultats du vote sont jugés à la majorité simple, c'est à dire 50% des votants plus une voix, donc $143+1=144$ voix.

Il y a **114** adhérents qui n'ont pas voté donc qui n'ont pas rempli leur devoir d'adhérent.

Le dépouillement a été effectué le vendredi 22 novembre en présence de quatre adhérents non membres du bureau.

Bilan Moral

Le bilan moral a été présenté et détaillé.

- Nombre d'adhésions = 400. Dont 83% par courrier postal et 17% lors des permanences.
- Le bureau à fait cinq réunions pour le fonctionnement de l'association.
- Gestion du site internet, publication mensuelle de la lettre d'information.
- Suivi journalier de la messagerie.
- Organisation de deux cessions de remise à niveau du code de la route. Février 2024.
- Formation à l'UFOLEP aux gestes de premiers secours, 10 adhérents diplômés. Mars 2024
- Initiation aux gestes de premiers secours, salle Cassin à Cugnaux. Avril 2024.
- Réunion d'information sur la transmission du patrimoine. Mai 2024.

RÉSULTAT DU VOTE AU BILAN MORAL :

Pour : 277 - Contre : 0 - Sans opinion : 9

□ □ □ □ □

Bilan financier

Le document a été présenté en détail aux adhérents.

Ci-dessous la liste des différents postes :

- Fonctionnement des commissions pour leurs activités, frais de bouche, déplacements, prestataires, frais postaux et bancaires, fournitures. Le document est à disposition sur le site de l'association "Présentation AG2024".
- Un don a été effectué pour le maintien en activité du fournil de notre ancien collègue.(400€). Éric Hirson est venu personnellement remercier les adhérents présents pour le don que lui a fait notre association.

RÉSULTAT DU VOTE AU BILAN FINANCIER :

Pour : 278 - Contre : 0 - Sans opinion : 8

□ □ □ □ □



Question n°1 :

Modification des statuts concernant l'effectif, augmenter le nombre de 400 à 500 adhérents.

TRÈS IMPORTANT : Explication de la raison sur le site de l'association dans le document "Présentation de l'AG".

RÉSULTAT DU VOTE A LA QUESTION N°1:

Pour : 207 - Contre : 11 - Sans opinion : 68.

□ □ □ □ □



Question n°2 :

Montant de la cotisation inchangé donc conservé à 15,00€ :

RÉSULTAT DU VOTE A LA QUESTION N°2:

Pour : 260 - Contre : 10 - Sans opinion : 16

□ □ □ □ □

➤ **Question n°3 :**

Proposition d'une activité marche, rando/promenade dans le secteur Cugnaux, Frouzins, Seysses, Muret etc ...

RÉSULTAT DU VOTE A LA QUESTION N°3:

Intéressé (e) : 50 / Pas intéressé : 157 / Pas concerné : 79

➤ **Question n°4 :**

Appel à candidature :

RÉSULTAT DU VOTE A LA QUESTION N°4:

Intéressé (e) : 8 / Pas intéressé : 278

□ □ □ □ □

Démission du bureau 2024.

Monsieur Gilbert Ortholan n'a pas souhaité continuer son activité au sein du bureau pour des raisons personnelles.

Les différents comités présidence, secrétariat et trésorerie fonctionneront avec les adhérents nommés ci-dessous.

Le nouveau bureau élu pour l'année 2025 est constitué de :

Président : Monsieur Gérard Perez.

Vice-présidente : Madame Yvette Dubosc.

Secrétaire : Madame Danielle Bouvet.

Vice-secrétaire : Madame Fabienne Fayret.

Trésorière : Madame Bernadette Sénégas.

Vice-trésorière : Madame Geneviève Soucasse.

Maggy Talbot, Martine Calmet.

Les membres actifs : Myriam Agrain, Robert Agrain

Les permanences 2025.

➤ Les dates des permanences pour les adhésions 2025 sont :

1. Vendredi 13 décembre 2024 de 9h30 à 12h00.

2. Vendredi 17 janvier 2025 de 9h30 à 12h00.

3. Mardi 28 janvier 2025 de 14h30 à 17h00.

Les permanences se tiendront dans la salle Jean-Louis Berlier à Cugnaux. Cette salle municipale est à gauche de la salle Albert Camus.

NOTE: Les heures sont modifiées par rapport à la présentation du soir de l'AG, la cause est l'heure de la mise à disposition de la clef par le service municipal qui ouvre sa porte à 9h00 et à 14h00, il nous faut le temps d'installer la salle d'ou le décalage de 30 minutes à l'ouverture des permanences.

➤ Les perspectives pour 2025 si nous n'avons pas de problème avec la mise à disposition des salles municipales sont :

❖ Activité de la commission cafébricol.

❖ Activité de la commission œnologie.

❖ Activité de la commission peinture / dessin.

❖ Activité de la commission mutuelle.

❖ Prévision d'une journée rencontre avec repas, à l'étude actuellement ?

□ □ □ □ □